

C9 – Deux marchés particuliers

1) Marché européen de l'énergie

- L'histoire de l'unification politique de l'Europe commence en 57 /
Traité de Rome

- Dès avant : la CECA en 1952

1) Marché européen de l'énergie

- Règles européennes et idéologie libérale => libéralisation progressive des marchés électricité et gaz dans les années 90s et 2000s.
- Des "paquets énergie" (directives et règlements successifs) qui ont structuré cette ouverture.
- Ex : troisième paquet énergie de 2009 => séparation stricte des activités de production et de transport, obligations pour les Etats de mettre en place des autorité de régulation indépendantes.

1) Marché européen de l'énergie

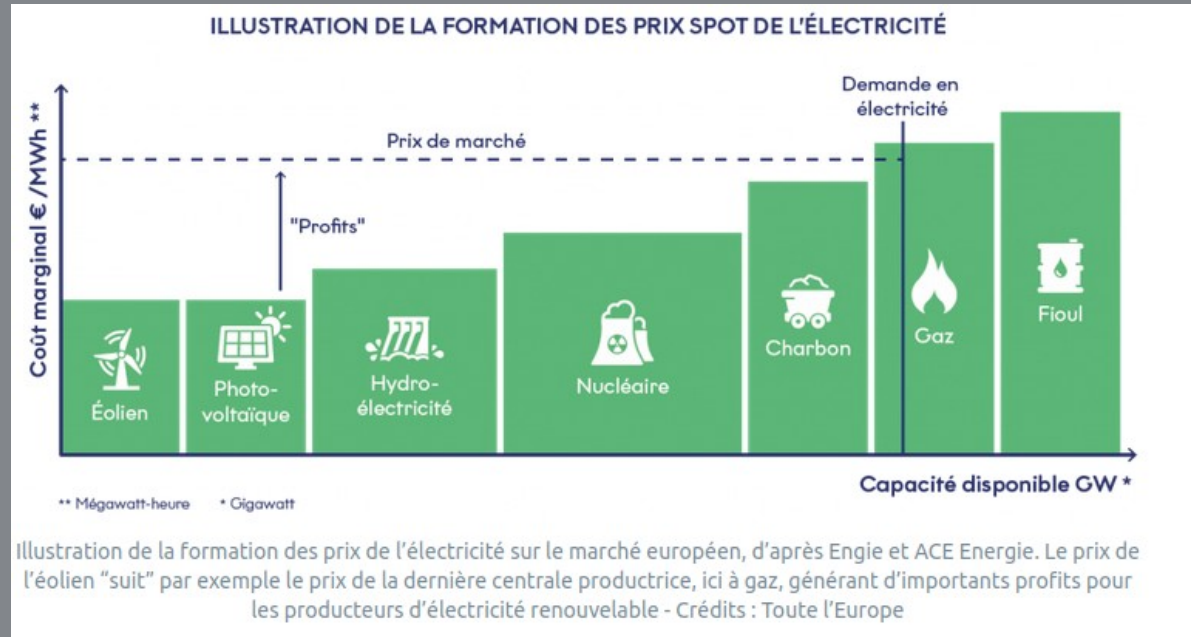
La promesse d'un grand marché de l'énergie :

- * Sécurité d'approvisionnement, avec plusieurs fournisseurs
- * Concurrence → baisse des coûts
- * Concurrence → innovations (niveau de service, énergie verte?)

1) Marché européen de l'énergie

→ Le marché européen de l'énergie fonctionne sur plusieurs principes avec différents impacts sur les différents pays.

→ Fixation de l'électricité au prix SPOT.



1) Marché européen de l'énergie

- La règle du prix SPOT est un avantage pour les producteurs français (notamment nucléaires) qui vont constituer des marges, mais pas pour les consommateurs d'électricité dont les entreprises ayant de gros besoins en électricité.
- MAIS mécanisme de l'ARENH : Accès régulé à l'Electricité Nucléaire Historique qui a été imposé aux fournisseurs nucléaires français : obligation de fournir les concurrents à un prix régulé de 42 € / MWh : les producteurs de nucléaire ne profitent pas des hausses de tarif !!

1) Marché européen de l'énergie

Le marché européen de l'énergie pose donc problème pour la France :

- * Des prix qui augmentent pour les consommateurs
- * Les producteurs ne profitent que partiellement de la hausse des coûts
- * MAIS doivent quand même assumer seuls les coûts fixes très importants, notamment du nucléaire.

1) Marché européen de l'énergie

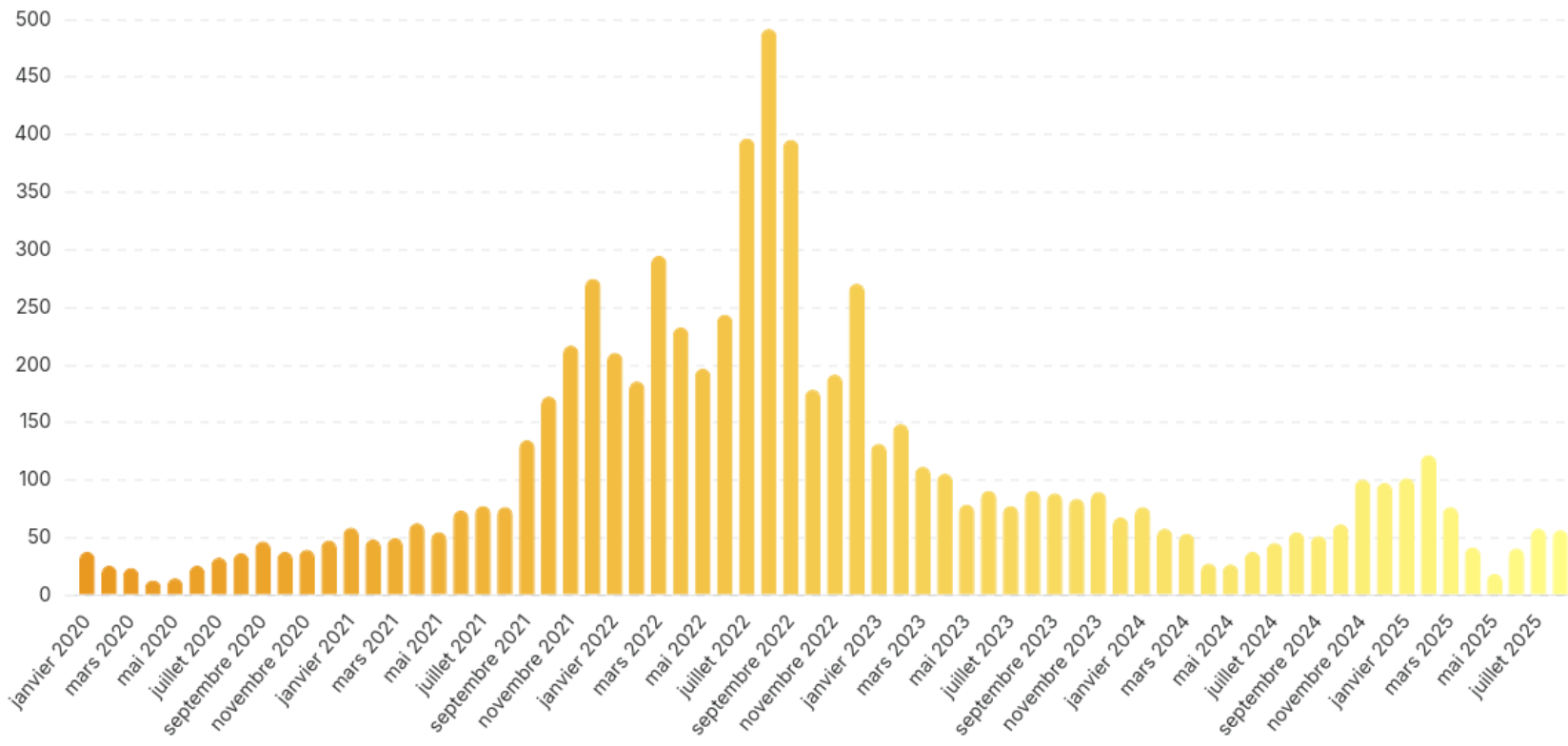
- ARENH : stoppe le 31/12/25, nouveau mécanisme VNU / Versement Nucléaire Universel.
- Montant de 70 € / MWh pour la production nucléaire
- En cas d'excédents, reversement vers les consommateurs.

1) Marché européen de l'énergie

Prix SPOT moyen mensuel en France

Source : EPEX Spot

€/MWh



1) Marché européen de l'énergie

Tendances pour le futur des prix de l'électricité en Europe

- * France, augmentation des capacités (EPR, re-nationalisation d'EDF et relance du nucléaire)
- * Espagne et capacités vertes qui augmentent fortement (prix de gros très bas à certaines heures)
- * Pétrole très variable
MAIS :
- * Augmentation constante des besoins (population qui augmente, voiture électrique, data centers, IA, streaming...)

2) Marché du travail

- Les offreurs : les travailleurs
- Les demandeurs : les entreprises
- Le prix d'équilibre : le salaire

2) Marché du travail

Différentes théories pour expliquer que ce marché ne s'ajuste pas :

- * Un salaire minimum
- * Asymétrie d'information et salaire d'efficience
- * Insiders / outsiders.

2) Marché du travail

- Taux de chômage = nombre de chômeurs / population active.
- Chômeur : une personne sans emploi, disponible pour travailler et en recherche d'emploi (BIT)
- En France : catégories de chômeurs A à E.
- France : taux de 7,4 % vers mi-25
- Zone euro : taux de 6,4 % à la même période.

2) Marché du travail

Autres indicateurs :

- * Taux d'emploi : part des 15-64 ans en emploi (France : 70%)
- * Taux d'activités : part de la population totale qui est active (emploi + chômeurs)
- * Sous-emploi : personnes à temps partiel qui voudraient travailler plus
- * Qualité de l'emploi : CDD, CDI, Interim...

2) Marché du travail

- En Europe : situation quasiment de plein emploi.
- Tension sur certains métiers : bâtiment, industrie, restauration.....
- Polarisation des emplois : hausse des emplois très qualifiés et peu qualifiés, stagnation des emplois intermédiaires.
- Vieillesse de la population.
- Fort déséquilibres structurels (inégalités par pays, chômage des jeunes...)